

# CONDITIONS DE SÉJOUR

## Camping de l'Aigrette \*\*\*

48 emplacements classés 3 étoiles - Tourisme par Atout France sous le n° C60-040766-003

Nous sollicitons notre clientèle à réserver leur séjour depuis le module sécurisé de réservation en ligne.

<https://www.sydevnet3.com/Aigrette/FR/reservation.php>

## EMPLACEMENTS BERGE

### **( VOITURE INTERDITE )**

Pour une meilleure organisation et dans l'intérêt de notre clientèle, il est fortement recommandé, même en saison basse, de réserver un emplacement directement en ligne avant votre arrivée. Des frais de dossier de 5 € seront facturés pour une réservation réalisée autrement qu'en ligne (hormis pour les arrivées sur place sans réservation).

**Le séjour** des enfants de 0 à 2 ans est gratuit.

#### **Les arrivées**

- ✓ de 15 h à 19 h de janvier à juin et de septembre à décembre
- ✓ de 15 h à 20 h en juillet et août

**Pour les arrivées anticipées**, celles-ci sont accordées mais facturées à hauteur de :

- ✓ 5 € par personne pour une arrivée avant 12h, sous réserve d'emplacements disponibles
- ✓ 2 € par personne pour une arrivée entre 12h & 15h

Si l'accueil est clos durant sa plage de fermeture, un affichage est mis à votre disposition pour pouvoir vous installer et vous enregistrer ensuite durant les heures d'ouverture.

**Les départs** doivent se faire avant 12 heures.

**Pour les départs retardés**, ceux-ci sont accordés mais facturés à hauteur de 2 € / personne et limités à 15h.

**Le nombre d'occupants** est limité à 6 sur la berge située face à l'étang avec **3 tentes maximums**.

**Vos visiteurs** doivent signaler leur présence à l'accueil en réglant leur redevance de **2 €** et sont admis dans le camping sous votre responsabilité. **Leurs véhicules** devront être stationnés sur le parking extérieur.

**Le carnet de vaccination** pour vos animaux domestiques doit être à jour et présenté le jour de l'arrivée. Les propriétaires de chiens de 1ère et de 2ème catégorie devront fournir les photocopies suivantes (permis de détention ou permis provisoire, attestation d'aptitude, assurance de responsabilité civile). Ils doivent être tenus en laisse en permanence, leurs besoins quotidiens être réalisés à l'extérieur du camping et ne doivent en aucun cas rester seuls sur la parcelle.

#### **NOS PRIX COMPRENNENT**

- ✓ un emplacement délimité d'une surface d'environ 30 m<sup>2</sup> avec point d'eau à proximité destiné principalement à une clientèle à vélo ou à moto
- ✓ l'accès aux sanitaires avec douches chaudes
- ✓ le wifi
- ✓ l'accès aux terrains de jeux d'avril à septembre : jeux de collectivités d'extérieur, ping-pong et balles d'été

#### **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS**

- ✓ l'électricité
- ✓ l'assurance annulation / interruption de séjour (voir conditions générales de vente et fortement conseillée)
- ✓ la taxe de séjour à 0,50 € / nuit / adulte
- ✓ votre véhicule (stationnement obligatoire sur le parking extérieur)
- ✓ le minigolf (ouvert d'avril à septembre)
- ✓ **l'accès à la piscine** intercommunale de plein air d'Attichy à 150 mètres ouverte juillet et août ainsi que l'accès à la piscine couverte de Couloisy à 4 km qui est ouverte le reste de l'année, selon le calendrier de la CCLOise.

**Les tickets d'entrée à tarif minoré sont disponibles à l'accueil du camping.**

Le camping décline toute responsabilité des éventuelles fermetures.

- ✓ le snacking, transport et autres services et activités.